

## Associations

### Amicale des nantonnais

**REPRISE PARTICULIERE EN RAISON DU COVID-19, SOUS RESERVE DE CHANGEMENT EN COURS D'ANNEE**

**Section tricot et couture** : tous les jeudis à 15h au Clos Albert Chapot.

**Section chorale** : tous les lundis de 19h à 20h 30 au Clos Albert Chapot.

**Cours d'anglais** : tous les mardis de 19h à 20h salle du conseil municipal en mairie, et les jeudis de 18h 30 à 20h salle du conseil municipal.

**Cours de yoga** : tous les lundis de 19h à 20h 15 salle de cantine du foyer rural, et mardis de 19h à 20h 15 au Clos Albert Chapot.

**Section marche** : Pas de reprise pour le moment.

**Section culture** : rédige le journal « le petit Nantonnais » et travaille à mettre en valeur le petit patrimoine de la commune. Les vendredis après-midi salle au-dessus de la garderie.



**Cinéma** : reprise le week-end du **10 et 11 octobre** à 20h30, avec la projection de « Le meilleur reste à venir ».

**7-8 novembre** : « Les misérables »

**5-6 décembre** : « J'ai perdu mon corps »



### Allant vers...

Petit marché tous les mardis et vendredis de 17h à 19h au lavoir du bourg de Nanton.

Marché court circuit tous les derniers vendredis de chaque mois : le 30 octobre et 27 novembre.

## Etat civil

### Mariages

- Mr BARRAULT Adrien et Mme PICARD Justine, le 18 juillet, Corlay
- Mr MANIEZ Mickaël et Mme ROBERT Mélanie, le 1er août, Vincelles

### Naissances

- Lysandre et Ezéchiel DA SILVA le 17/02 de DA SILVA Johann et PROTAT Estelle, le Bourg
- Zélie, Anna GAVOILLE le 26/02 de Maxime GAVOILLE et Virginie ROCHE, Sully
- Paul BATISTA-COSTA le 27/05 de Michel BATISTA-COSTA et Ingrid SELLESLAGH, Sully

### Décès

- Claudius MERLIN, le 4 février, Vincelles
- Patricia CHARRIER épouse BERNARD, le 8 avril, Vincelles
- Célia TERVILLE épouse MALIN, le 17 mai, Corlay
- Roger MOLARD, le 22 mai, Chalot
- Andrée CHOUARD veuve COLAS, le 12 juillet, la Guiche
- Michel DUCROTVERDUN, le 18 août, la Guiche

## Nouveaux services

### Relais colis

Le café de Nanton propose un nouveau service. Pour faciliter vos livraisons il est désormais doté d'un point relais colis, vous permettant d'expédier et de recevoir vos colis.



### Panneau Pocket

Pour communiquer rapidement, la mairie utilise l'application Panneau Pocket. Pour rester informés, téléchargez gratuitement l'application sur le Play store Google et Apple.



### Cours de musique

Cours individuels de piano ou violon adultes et enfants à partir de 5 ans 30mn/semaine et cours d'éveil musical de 4 à 6 ans 1h/semaine au Foyer Rural de Nanton les mercredis.

Contact : Cécile Muller au 06.63.26.71.08



### Broyeur

La mairie met en vente son ancien broyeur pour pièces. Vous pouvez faire une offre sous pli cacheté à la mairie avant le 31 octobre.

### Propriétaires d'animaux

La municipalité incite les propriétaires d'animaux tels que vaches, moutons, chèvres, chevaux, mais également de chiens, à se faire recenser en mairie pour transmettre des coordonnées d'urgence afin d'être rapidement contactés en cas d'événements divers : divagation, maltraitance, accident....

### Affouages

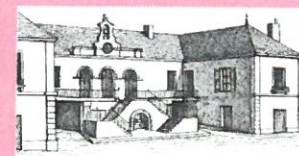
#### • Montagne de Nanton

L'inscription se fera en mairie à partir du 29 septembre et jusqu'au 30 octobre dernier délai. La mairie gère uniquement les affouages délivrés en « Montagne ». Le règlement de 20 € par coupe et par foyer se fait à l'inscription, par chèque bancaire établi à l'ordre du TRESOR PUBLIC. Un rappel des consignes à respecter sera délivré lors de l'inscription.

#### • Forêt du Grand Bragny

Les habitants de Nanton ont la possibilité de prendre un affouage en forêt du Grand Bragny. Les inscriptions se font à la mairie de La Chapelle de Bragny les lundis de 14h à 17h et jeudis de 9h à 12h, du 28 septembre au 29 octobre. Le prix de l'affouage est de 30 € payable à l'inscription par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

# NANTON.



# ESPACE INFO.

Bulletin édité par la commune de Nanton

N° 83

Directeur de la publication :  
Veronique Dauby  
Rédaction et administration :  
Nathalie Benas, Malorie Boyeaud, Perrine Marchandiau, Elodie Rousseau  
Photos : mairie - Imprimé par nos soins.



**Ouverture du secrétariat de Mairie**  
Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30  
**Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers** : Samedi de 10h00 à 12h00

## Octobre Rose

## Edito du maire

Nous avons débuté ce nouveau mandat d'une manière très particulière : au lieu de prendre le temps de vous présenter l'organisation de la nouvelle équipe, de vous expliquer le budget, nous avons été happés par les événements qui ont obligé l'ancienne équipe à continuer de fonctionner, et empêché la nouvelle équipe de prendre pleinement ses fonctions. Malgré tout, anciens comme nouveaux nous avons essayé de prendre soin des personnes fragiles qui avaient besoin de notre aide, de trouver une solution à la pénurie de masques et de vous tenir informés le plus rapidement possible.

Maintenant que la rentrée s'installe, d'une façon inédite avec le port du masque obligatoire pour bon nombre d'entre nous, nous faisons en sorte de rattraper le temps perdu. Voici donc pour le premier numéro de ce mandat la présentation de votre nouveau conseil municipal, avec toutes les commissions ce qui vous permettra de vous adresser à vos conseillers en fonction des domaines qui vous préoccupent.

Le nouveau conseil a déjà commencé à travailler sur quelques projets, notamment sur la rénovation d'une classe et sur celui du jardin forêt (voir explication en page 3). Nous continuons bien évidemment à travailler sur le PLUI, l'assainissement et les conditions de son transfert ; des sujets délicats puisque nous perdons de notre autonomie même si nous sommes censés gagner en ingénierie.

Afin d'évoquer tous ces sujets et de recueillir votre avis, nous envisageons de réaliser une enquête d'ici à fin décembre. Vous serez invités à participer au travail des commissions si des sujets vous intéressent.

Certes les occasions de nous retrouver ne seront sans doute pas aussi nombreuses que d'habitude : les cérémonies officielles se font pour l'instant en petit comité et ne sont pas suivies de moments conviviaux comme nous le faisons jusqu'à maintenant. Il est fort probable que nous devions continuer un peu sur ce mode pendant un certain temps dans l'intérêt de tous et surtout des personnes un peu plus âgées qui sont souvent très actives dans nos villages. Souhaitons que la situation s'améliore le plus rapidement mais en attendant restons vigilants en protégeant les autres.

Véronique DAUBY

## Info travaux



**Travaux du 19 au 30 octobre rue Albert Chapot** à Sully, dans la section comprise entre la rue Saint Nicolas et la citadelle. Ces travaux consistent en l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de télécommunication, ainsi que le remplacement des lampes d'éclairage public par des LED.

La route sera donc coupée en journée et il conviendra de prendre la déviation par Tallant pour se rendre à Corlay ou en descendant.

**Travaux de réfection de voirie du 8 au 16 octobre** : rue de la Riclaine, rue saint-Nicolas et à la Guiche.

## Cheminement doux

Afin de profiter de nos aménagements et de laisser la place à chacun (piétons, parents, enfants, personnes âgées, cyclistes...) le stationnement et la circulation des véhicules à moteur sont interdits sur les chemins piétons.

## Elagage des végétaux

Il est rappelé que les haies et arbustes plantés en limite de propriété ne doivent déborder ni sur les propriétés voisines ni sur le domaine public et doivent donc être taillés à l'aplomb des limites séparatives. En dehors de l'obligation formalisée par les textes, l'empiètement des végétaux sur le domaine public pose un véritable problème de sécurité, entre autres pour les piétons qui se trouvent dans l'obligation de circuler sur la voirie et notamment les mamans avec des poussettes et les personnes à mobilité réduite.

Rappel : les végétaux doivent être plantés à 50 cm du bord de la voie public s'ils font moins de 2 m de haut, et plantés à 2 m du bord de la propriété s'ils sont supérieurs à 2 m de haut.

**MATINEE CITOYENNE POUR LE DESHERBAGE DU CIMETIERE**

**LE SAMEDI 17 OCTOBRE VENEZ NOMBREUX A PARTIR DE 9H30 Café offert !**

## Commémoration du 4 septembre

Comme chaque année, en hommage aux maquisards qui ont participé à la libération de Sennecey-le-Grand, une commémoration a eu lieu à la Chapelle de Corlay le 4 septembre. Malheureusement, compte tenu du contexte sanitaire actuel, celle-ci s'est tenue à huis clos.



## Une cagnotte solidaire

Sophie l'épicière ambulante et son camion ont parcouru notre territoire plus particulièrement pendant le confinement pour approvisionner les personnes fragiles mais pas seulement... Nous avons mesuré pendant cette période le côté précieux de ce commerce ambulante pour nos petits villages souvent sans commerce de bouche.

Malheureusement son camion est bien fatigué et pour le changer Sophie a besoin de soutien financier. En vous rendant sur le site **coccigo de la chambre de commerce de Chalon sur Saône** vous pourrez participer à l'achat d'un nouveau véhicule.

## Comptes administratifs 2019

### BUDGET PRINCIPAL

Recettes 2019	687 486.66 €	L'excédent de fonctionnement est une réserve non négligeable pour les futurs projets. Le déficit d'investissement est le résultat du marché de cheminements doux qui est en cours et dont les factures ne sont pas encore établies.
Dépenses 2019	398 077.82 €	
Excédent fonctionnement	289 408.84 €	
Déficit d'investissement	- 120 185.87 €	

### ASSAINISSEMENT

Recettes 2019	134 186.43 €	L'étude préalable au curage de la lagune de Sully a été lancée durant l'année, mais les travaux devront être réalisés par la communauté de communes. En raison du transfert de compétence, ces excédents seront distribués à la communauté de communes pour la réalisation de travaux sur notre commune.
Dépenses 2019	53 718.60 €	
Excédent fonctionnement	80 467.83 €	
Excédent investissement 2019	49 301.48 €	

### COMMERCE

Recettes 2019	18 065.15 €	Un versement de 5000 € provenant du budget panneaux devait permettre la réalisation de travaux de réfection et d'accessibilité des sanitaires du café. Ces travaux n'ont pas été lancés et seront prochainement remis à l'ordre du jour.
Dépenses 2019	352.13 €	
Excédent fonctionnement	17 713.02 €	
Investissement	0 €	

### PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Recettes 2019	47 837.17 €	Les panneaux conservent leur rentabilité et nous permettent de virer sur d'autres budgets 5 ou 10 000 € par an selon les besoins.
Dépenses 2019	17 699.68 €	
Excédent fonctionnement	30 137.49 €	
Excédent investissement 2019	8 508.00 €	

## Budget 2020

Voici la liste des principaux investissements prévus pour cette année 2020 et des subventions demandées aux différentes instances : Etat, Région et Département.

Vous pouvez retrouver le détail du budget prévisionnel 2020 sur le site internet de la commune.

Liste des investissements	Dépenses	Recettes
Façades du foyer rural	12 256 €	1797 € (département)
Broyeur	10 000 €	
Voirie	33 250 €	5 200 € (département)
Poste informatique bibliothèque et formation.	3478 €	2 707 € (département)
Maîtrise d'œuvre travaux école	20 000 €	4 000 € DETR (Etat)
Aménagements cheminements	248 212.10 €	101 415.12 €
Terrain	3500 €	
Travaux lavoir de l'Ansein	3741 €	

## NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Maire : DAUBY Véronique

1er adjoint : HAAS Didier Délégué au budget

2e adjoint : GILLOZ Denis Délégué au cimetière

3e adjoint : GARROT Cédric Délégué à l'urbanisme

### COMMISSIONS COMMUNALES

#### Chemins et voiries

GARROT Cédric  
DAVID François  
PROTAT Estelle  
TAMIZON Cédric  
DE LAUNAY François-Xavier

#### Budget

GARROT Cédric  
HAAS Didier  
GILLOZ Denis  
PROTAT Estelle  
DE LAUNAY François-Xavier

#### Patrimoine et bâtiments

DECHENAUD Cécile  
MARCHANDIAU Perrine  
HAAS Didier  
TAMIZON Cédric

#### Fleurissement et jardin-forêt

DECHENAUD Cécile  
GARROT Cédric  
BENAS Nathalie  
MANIEZ Mickaël

#### Communication et vie locale

ROUSSEAU Elodie  
BOYEAUD Malorie  
BENAS Nathalie  
PROTAT Estelle  
MARCHANDIAU Perrine

#### Bois

DAVID François  
GARROT Cédric  
DE LAUNAY François-Xavier  
MANIEZ Mickaël  
LACHAUX Fabien

#### Urbanisme

GARROT Cédric  
GILLOZ Denis  
HAAS Didier

#### Cimetière

BOYEAUD Malorie  
BENAS Nathalie  
MARCHANDIAU Perrine  
HAAS Didier

#### CCAS

HAAS Didier  
MUGUET Sandrine  
MARCHANDIAU Perrine  
DEPOIL Pascale  
ROUSSEAU Elodie  
MERLIN Anne-Laure  
BOYEAUD Malorie  
MONTANGERAND Michel  
BENAS Nathalie  
PASSERAT Michel

### REPRESENTANTS AUX INSTANCES LOCALES

#### Communauté de communes

DAUBY Véronique  
GILLOZ Denis

#### SIVOS

DAUBY Véronique  
HAAS Didier  
TAMIZON Cédric  
PROTAT Estelle (suppléante)

#### Syndicat des eaux

GARROT Cédric  
MANIEZ Mickaël

#### Syndicat du Grand Bragny

DAVID François  
LACHAUX Fabien  
TAMIZON Cédric

#### SYDESL

GARROT Cédric  
HAAS Didier  
GILLOZ Denis (suppléant)

## Jardin-forêt

**Pour apporter une première réponse aux enjeux environnementaux et climatiques actuels nous proposons en concertation avec la population la création de jardins forêts et de vergers conservatoires au sein de notre commune.**

Il s'agit de se réapproprier nos espaces communs pour en faire des lieux riches en biodiversité, résilients pérennes et "gourmands". En réfléchissant à la structure de nos plantations, à la palette végétale immense possible, à nos besoins dans le futur, nous pouvons proposer des espaces qui permettront :

- de stocker du carbone en grande quantité (principale cause des changements climatiques),
- d'offrir une protection efficace contre le vent sur les parcelles créées,
- d'avoir une ressource alimentaire pérenne pour notre commune après quelques années,
- de se promener, de jouer avec nos enfants et de prendre du bon temps,
- de créer un milieu résilient avec une augmentation rapide de la biodiversité locale,
- une infiltration des eaux de pluie plus rapide qu'ailleurs grâce au système racinaire des arbres,
- un effet tampon de la forêt pour les températures extrêmes,
- un héritage pour nos enfants.

Le projet vous intéresse, merci de vous faire connaître à la mairie ou par mail auprès de Mickaël Maniez : [maniezmickael@gmail.com](mailto:maniezmickael@gmail.com)

